



Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE
FRANCOPHONE*

Dakar, 4-5-6 février 2019

Analyse de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche du bien-être socioéconomique

Mouhamadou SENE

Doctorant à l'Université Assane SECK de Ziguinchor/Sénégal,
Laboratoire de Recherche Sciences Économiques et Sociales (LARSEs)

mouhasene3@yahoo.fr

RÉSUMÉ *L'approche monétaire n'est pas suffisante pour cerner les aspects multiples de la pauvreté. Partant de ce fait une analyse multidimensionnelle est nécessaire pour établir une mesure exhaustive de ce phénomène, tant du point de vue de ses causes que des politiques de lutte contre la pauvreté. Nous nous proposons d'analyser, les recouvrements entre ces espaces informationnels. En effet, définir la pauvreté à partir d'un seul espace informationnel permet-il de saisir l'ensemble des privations dont sont victimes les populations indigentes ? La pauvreté ne serait-elle pas caractérisée par la simultanéité d'un ensemble de privations socioéconomique ? En outre, une politique de lutte contre la pauvreté centrée sur une seule dimension permet-elle de circonscrire efficacement l'ensemble des facettes de la pauvreté et de ses déterminants ?*

Afin de mieux appréhender la notion de pauvreté, et d'une manière plus spécifique, la prospection dans cette thèse s'articule autour des objectifs spécifiques suivants : identifier les personnes pauvres ; chercher les attributs représentant les principales causes structurelles de la pauvreté ; chercher un noyau dur de pauvreté au Sénégal. Notre objectif dans cette contribution est tenté de regrouper les approches ressourcistes de la pauvreté opposée à celle de l'approche par les capacités (chapitre1). Il ressort de cette dernière offre un cadre d'analyse beaucoup plus cohérente que les instruments classiques de mesure de la pauvreté.

MOTS CLÉS *Approches ressourcistes, approche par les capacités, recouvrements, Sénégal.*

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Pour citer ce document :

Sene, M. 2019. « Analyse de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche du bien-être socioéconomique », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 815-835 pages.

INTRODUCTION

La prise en considération du problème de la pauvreté s'explique par sa persistance un peu partout à travers le monde. Par ailleurs, la mise en place de politiques sociales pour contrer certains effets négatifs des politiques de stabilisation macroéconomique contenues dans les programmes d'ajustement structurel, que certains pays comme le Sénégal ont connu, ont commencé à mobiliser les politiciens et les économistes du monde entier. Ces politiques sociales laissent par nature de la place à la lutte contre la pauvreté. Dans ce sens, et lors de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), organisée le 8 septembre 2000, 189 pays dont le Sénégal ont adopté à l'unanimité, la réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim entre 1990 et 2015. Cet objectif était érigé comme l'axe majeur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). De même, en 2015, la communauté internationale a adopté les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 afin de renforcer le travail entamé avec les OMD. Réduire de moitié l'extrême pauvreté, dans n'importe quel pays, nécessite la mise en place de stratégies de lutte efficaces et bien ciblées. Ces politiques sont cependant, conditionnées par une bonne identification des populations pauvres et leur caractérisation. En effet, une mauvaise identification de ce groupe de la population limite l'efficacité de toute politique d'allègement de la pauvreté sous toutes ses formes.

Faisant partie des pays les plus pauvres du monde, le Sénégal a l'objectif de lutter contre la pauvreté par le biais de ses politiques et programmes socioéconomiques qu'il a mis en place ces dernières années (la Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA) et le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP I et II) dans les années 2000 et le PSE, depuis 2014 et jusqu'à 2035). Le taux de pauvreté monétaire, en 2011, était de 47,6% contre 55% en 2005 selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2013). Cependant, cette évolution masque des inégalités majeures entre le milieu rural et urbain, d'une part et entre Dakar (la capitale) et les autres régions, d'autre part.

Le thème de la pauvreté devient central pour de nombreuses Organisations Internationales à partir du début des années 1990 alors qu'il n'était précédemment qu'une composante particulière des questions plus générales de développement. Les

travaux de l'Organisation Internationale du Travail de 1976 sur les besoins essentiels individuels et collectifs ont ouvert la voie aux indicateurs de qualité matérielle de la vie. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a ensuite, dès 1990, lancé son concept de développement humain autour des idées d'Amartya Sen. La Banque mondiale (BM) se recentre aussi sur les questions de pauvreté, après les années 1980 dites « perdues » en raison de la prééminence du consensus de Washington sur les pays en développement.

Pour la BM et le PNUD, la pauvreté résulte « *d'un manque d'accès aux actifs, d'une croissance économique insuffisante ou inappropriée, et d'une mauvaise gouvernance.* » Ce sont les deux institutions phares dans la lutte contre la pauvreté. Les deux organismes s'accordent sur les causes de la pauvreté, mais ont cependant des divergences quant à la définition de celle-ci et de sa quantification. Le PNUD ne définit pas officiellement la pauvreté monétaire, mais l'évoque. C'est la pauvreté humaine qui est mise au cœur de l'analyse et celle-ci est liée à la notion de développement humain inspiré des travaux d'Amartya Sen¹. Le développement humain représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus. Quant à l'approche utilisée par la BM, il s'agit d'une approche monétaire de la pauvreté. Son raisonnement consiste à identifier deux sortes de pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. L'approche monétaire de la BM consiste à « se baser sur un critère de revenu ou de consommation pour appréhender la pauvreté.

Dans certains cas il est vrai que l'augmentation du revenu facilite la satisfaction des besoins essentiels. Cela suppose, toutefois, la présence d'un marché pour chacun de ses besoins ; ce qui est loin d'être toujours le cas surtout dans les pays en développement. Par ailleurs, les études empiriques ont révélé une faible corrélation entre le revenu et autres dimensions du bien-être (Klasen, 2000 ; Duclos et al., 2006 cité par (Bibi et al., 2008)). Étant donné la faible corrélation entre le revenu et les dimensions non monétaires du bien-être due, par exemple, à l'incomplétude des marchés, la présence d'externalités et biens publics, il n'est pas pertinent d'utiliser uniquement la distribution du revenu pour mesurer la pauvreté.

En outre, les mesures de la pauvreté basées sur le revenu des individus restent un moyen d'appréhension des inégalités plutôt que d'analyse de la pauvreté. En effet, un

¹ Prix Nobel d'économie en 1998

diagnostic plus approfondi de ce phénomène complexe s'impose avant même que des politiques économiques de lutte contre la pauvreté soient recommandées. Selon Sen (1992) « *La recommandation politique est conditionnée par sa faisabilité, mais la reconnaissance de la pauvreté ne doit pas se plier à cette limite* ». Cette démarche marque un renouveau dans la manière d'appréhender la pauvreté. Elle met l'être humain au cœur de l'analyse, en dépassant une évaluation de la pauvreté seulement mesurée en matière de biens.

Les recommandations en matière de politiques économiques sont façonnées par une référence à un cadre théorique particulier. La succession des phases dans le discours sur la pauvreté peut laisser penser que les théories référentielles s'opposent quant à la définition de la pauvreté. Or, il est difficile de valider une telle affirmation tant le concept même de pauvreté est difficile à saisir. Le terme de « pauvreté », s'il est compris par tout le monde, n'en reste pas moins polymorphe et en constante évolution.

La présente recherche propose d'aborder deux points qui aujourd'hui font débat. Tout d'abord, la question de la définition de la pauvreté et la question de sa mesure ensuite. Il s'agit donc, comme le souligne Sen (1976 et 1999), de s'interroger sur deux phases distinctes lors de l'étude de la pauvreté. Premièrement, la phase d'identification des individus pauvres pose la question de la définition de la pauvreté. Ainsi, selon la définition retenue, la population caractérisée ne sera pas la même le critère d'identification, en d'autres termes l'espace informationnel, est alors primordial. Deuxièmement, la phase d'agrégation des résultats permet d'évaluer, de manière quantitative, l'état de dénuement d'un groupe donné, d'une société particulière. Cette deuxième phase, dite de mesure du phénomène, permet également de comprendre les mécanismes d'occurrence de la pauvreté, d'en déterminer les facteurs les plus pertinents permettant de conduire à une dernière phase, celle des politiques de lutte contre la pauvreté.

La structure de la thèse respecte le caractère dual de l'étude de la pauvreté énoncé par Sen. Toutefois, la problématique qui sous-tend cette recherche va au-delà du débat sur les mérites et défauts respectifs des espaces informationnels et des outils de mesure qui leur sont associés. Dans ce sens, nous nous proposons d'analyser, les recoupements entre ces espaces informationnels. En effet, définir la pauvreté à partir

d'un seul espace informationnel permet-il de saisir l'ensemble des privations dont sont victimes les populations indigentes ? La pauvreté ne serait-elle pas caractérisée par la simultanéité d'un ensemble de privations socioéconomique ? En outre, une politique de lutte contre la pauvreté centrée sur une seule dimension permet-elle de circonscrire efficacement l'ensemble des facettes de la pauvreté et de ses déterminants ? Afin de mieux appréhender la notion de pauvreté, et d'une manière plus spécifique, la prospection dans cette thèse s'articule autour des objectifs spécifiques suivants : identifier les personnes pauvres ; chercher les attributs représentant les principales causes structurelles de la pauvreté et chercher un noyau dur de pauvreté au Sénégal.

L'intérêt de cette recherche est de connaître la situation de chaque indicateur de carence sociale et de revenu. La recherche soutient l'élaboration de politiques publiques qui améliorent le ciblage et l'impact des programmes visant à atteindre une garantie du bien-être socioéconomique. La décomposition de chacune des dimensions de la pauvreté multidimensionnelle par groupes de populations spécifiques contribue à la conception, l'amélioration et l'implémentation de programmes visant la réalisation des besoins des enfants, adolescents, personnes âgées, populations indigènes et personnes handicapées, pour citer quelques exemples. L'originalité de cette thèse réside donc dans la prise en compte des différentes approches (monétaire et non monétaire) dans l'estimation et l'analyse des multiples facettes de la pauvreté au Sénégal. Mais également, l'analyse doit nous permettre d'identifier les domaines qui influent sur le bien-être économique des individus et sur lesquels il conviendrait d'agir pour améliorer leur condition de vie. Pour y parvenir, l'architecture générale de la thèse respecte cette volonté de contribuer au débat, à la fois, de manière théorique lors de la première partie, mais également de manière empirique dans une seconde partie.

CONCEPTS ET APPROCHES THEORIQUES DE LA PAUVRETÉ

Notre objectif dans cet article est de présenter le chapitre 1 de notre recherche intitulé concepts et approches théoriques de la pauvreté. Dans le cadre des connaissances actuelles, on peut néanmoins opposer deux grandes manières d'appréhender la pauvreté. Notre démarche consiste à regrouper l'approche monétaire de la pauvreté et celle des besoins essentiels en ce que Sen qualifie d'approche ressourcistes et auxquelles il s'oppose (Sumner, 2006).

I. APPROCHES DE LA PAUVRETÉ EN MATIÈRE DE RESSOURCES

Ce premier point s'intéresse aux approches qui définissent la pauvreté comme un manque de moyens permettant d'atteindre un certain niveau de bien-être. On distingue d'un côté les théories utilitaristes qui insistent sur le critère monétaire comme espace de définition. D'un autre côté, il y a deux théories qui définissent la pauvreté comme un manque de moyens exprimé en termes de possession de biens primaires et essentiels. Ces deux approches reposent sur une critique de l'utilitarisme et sur la vision que ce paradigme offre de la société et de l'être humain.

Le terme de bien-être est un concept ou une abstraction qui est utilisé pour désigner n'importe quoi dans une évaluation sur l'état de la situation de vie d'un individu. C'est ainsi que le terme de bien-être lui-même inclus : la qualité de vie, le niveau de vie ou le développement humain, le bien-vivre, l'utilité, la satisfaction de vie, la prospérité, la satisfaction des besoins, le développement, l'empowerment, la pauvreté, la pauvreté humaine, la vulnérabilité, le bonheur... Les différentes études sur le bien-être adoptent un de ces termes, d'autres les utilisent de manière interchangeable.

1. Approche Welfariste ou utilitariste

L'approche utilitariste d'inspiration néo-classique tire son fondement sur le concept de bien-être économique. En pratique cependant le bien-être économique des individus n'est pas directement observable (les ressources (Revenus, dépenses) sont utilisées pour l'approximation du bien-être, dans cette approche). Car les préférences varient d'une personne à l'autre, cette approche est amenée à formuler un premier principe : celui que les individus sont les seuls à savoir ce qui est véritablement dans leurs intérêts. Un second principe découle du premier : celui que l'État ne doit pas

trop intervenir dans l'économie (c'est-à-dire ce qui doit être produit, comment et pour qui il doit l'être, doivent être déterminés par les préférences inconnues des individus). Cette approche place la conceptualisation du bien-être dans l'espace de l'utilité. Elle vise à baser les comparaisons du bien-être, ainsi que les décisions relatives à l'action publique, uniquement sur l'utilité des individus, c'est-à-dire sur les préférences de ces derniers (Ravallion, 1994). Le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et services qu'il consomme est censé définir son bien-être.

L'utilitarisme, d'une manière générale, est composé de trois exigences essentielles qui la caractérisent (Sen, 1983 ; cité par BA, 2017). Il s'agit du conséquentialisme, du welfarisme et du classement après sommation.

1.1 Le bien-être selon les types d'utilitarisme

1.1.1 Le conséquentialisme

Le conséquentialisme stipule que les actions, les choix ou politiques doivent être moralement jugés suivant, exclusivement, les résultats qu'ils produisent plutôt que par les objectifs intrinsèques qu'ils peuvent avoir (Graafland, 2009 ; cité par BA, 2017). Ce qui est bien, de ce fait, s'apprécie à l'aune d'un critère téléologique qui est dans ce cas le bien-être social. En cela, l'utilitarisme est une doctrine conséquentialiste qui s'oppose à la déontologie (dont Kant est l'un des grands défenseurs) qui s'intéresse au processus de l'action, suivant le respect des règles, et non à sa finalité. Le conséquentialisme implique aussi pour l'éthique utilitariste le fait de ne pas avoir une vision rétrospective pour faire des jugements. En d'autres termes, une action ne peut être justifiée par les événements passés.

1.1.2 Le welfarisme

Le welfarisme est le second trait caractéristique de l'utilitarisme. En fait, il découle d'une réponse à la question qui fait suite au conséquentialisme : quelles sont les bonnes conséquences ou quelle est la valeur d'un résultat ? Dans l'éthique utilitariste, l'état des choses dépend uniquement de l'utilité obtenue. La divergence et la naissance de certaines variantes de l'utilitarisme résultent de l'interprétation ou du contenu à donner à la notion d'utilité. Selon Bentham (1789) l'utilité traduit la maximisation des plaisirs et la minimisation des peines. C'est en ce sens qu'il (l'utilitarisme de Bentham) est qualifié hédonistique ou utilitarisme direct. Élève de

Bentham, John Stuart Mill propose une évaluation indirecte de l'utilité en faisant référence à l'eudémonisme, c'est-à-dire au bonheur, bien-être ou satisfaction mentale. Cette forme d'utilitarisme indirect se manifeste dans son ouvrage : *Utilitarisme* où il écrivait : « *pour prouver qu'une chose est bonne, il faut montrer qu'elle est un moyen pour atteindre une chose que l'on reconnaît bonne sans preuve* ». Cette chose bonne sans preuve serait pour Mill le bonheur. En ce sens, dans ce même ouvrage, il soutient que le bonheur est désirable et que c'est la seule chose désirable en tant que fin, toutes les autres choses n'étant désirables que comme des moyens pour atteindre cette fin. Les économistes qui ont rejoint ce débat entre philosophes sur la définition de l'utilité vont traduire cette notion par les préférences des individus. En préférant adopter une théorie formelle du bien-être plutôt que substantive, les préférences expriment les choix des individus qui sont liés à leurs désirs. Cet utilitarisme est dit préférentiel.

1.1.3 Le classement après sommation

C'est la dernière exigence constitutive de l'utilitarisme. Il exprime le fait que l'information sur l'utilité relative à un état ne doit être évaluée qu'en fonction de la somme totale de toutes les utilités de cet état (Sen, 2012). À ce niveau aussi, il y a quelques divergences entre les penseurs utilitaristes sur l'utilité totale à maximiser. À cet effet, nous avons d'un côté l'argument en faveur de la sommation des utilités individuelles (Bentham et Sidgwick) et de l'autre, ceux qui défendent l'utilité moyenne ou l'utilité par tête avec comme défenseur Mill et Harsanyi. La doctrine utilitariste est, au cœur des sciences sociales, notamment celles qui se sont constituées historiquement avec une dominance anglo-saxonne, comme les sciences économiques.

En effet, la philosophie utilitariste a imprégné la pensée de l'économie en rapport avec la philosophie morale, c'est-à-dire l'économie normative. Cette dernière a été incarnée, pendant longtemps, par l'économie du bien-être. En pratique, l'analyse coût-bénéfice est une bonne illustration pour l'opérationnalisation des principes utilitaristes en économie. Quel que soit le type d'utilitarisme retenu en termes de définition du bien-être, l'objectif principal reste que les vies doivent être vécues de la meilleure façon possible, et que c'est la qualité des expériences vécues qui importe.

I.2 Définition de la pauvreté monétaire

L'intérêt pour la mesure de la pauvreté est réel depuis plusieurs décennies, et il prend largement appui sur ces théories. En effet, le rejet des comparaisons interpersonnelles d'utilités consiste en un rejet des comparaisons d'états mentaux (au sens de Bentham et Mill). Or, comment ressentir la pauvreté et la souffrance dont sont victimes certaines catégories de personnes sans comparer leur état mental avec un état référentiel ? La réponse à cette question est à saisir dans l'objectivité de la valorisation monétaire du bien-être. En effet, comme l'avait soulevé Pigou, il est possible de convertir un état mental représenté par une fonction d'utilité en une valeur monétaire. Ainsi, cette valeur monétaire, c'est-à-dire ce que l'individu est prêt à payer pour obtenir un bien, représente de manière objective la satisfaction mentale que l'individu retirerait de cette consommation, son bien-être économique. Il paraît alors évident que le bien-être monétaire peut constituer une approximation du bien-être total de l'individu. La pauvreté que nous pouvons qualifier de welfariste serait donc un état dans lequel l'individu considéré ne posséderait pas suffisamment de ressources monétaires pour rendre maximal son bien-être économique ce qui correspond à la définition offerte par Ravallion (1998) : « nous pouvons dire qu'une situation de pauvreté existe dans une société lorsqu'une ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien-être économique censé constituer un minimum raisonnable correspondant aux standards de cette société ».

La pauvreté comme faiblesse du niveau de vie est la définition la plus ancienne de la pauvreté. C'est aussi celle qui est encore la plus fréquemment utilisée. Elle est caractérisée par l'insuffisance de revenus, ou à défaut de consommation, cette dernière retrouve l'utilisation du revenu. Elle s'exprime en termes monétaires. Est alors considérée comme pauvre toute personne qui n'atteint pas le niveau de revenu, ou de consommation, jugé suffisant pour vivre correctement. Pour un ciblage efficace des politiques économiques de lutte contre la pauvreté, il est indispensable de connaître et d'identifier les groupes vulnérables. En ce sens, l'approche monétaire de la pauvreté permet d'établir une distinction entre groupes pauvres et groupes non pauvres. Cette approche duale de la pauvreté repose sur l'élaboration d'un seuil minimal de revenu ou de consommation sous lequel les ménages sont réputés pauvres. Ce seuil est communément appelé ligne de pauvreté puisqu'il sépare de manière objective les deux catégories d'individus. Il s'agit, alors, de déterminer la valeur du seuil considéré. Si l'on s'intéresse à une ligne de pauvreté en termes de revenu, il

s'agit, en fait, de déterminer un niveau minimal de conditions de vie socialement acceptables (Dessalien, 1998, cité par Bertin, 2007). La Banque mondiale fixe deux seuils de pauvreté absolue : un premier seuil fixé à 2\$ par tête et par jour et un seuil d'extrême pauvreté fixé à 1\$ par tête et par jour. Il existe cependant plusieurs réponses aux limites de la façon d'appréhender la pauvreté dans cette approche. Les deux premières offrent une réponse en matière de manque, la troisième que nous verrons plus loin, apporte une réponse en termes de libertés.

2. Les approches en matière de biens et de besoins : la pauvreté comme un manque de moyen

Posséder un revenu décent ne leur garantit pas de pouvoir couvrir ses besoins. Pour cela, il est nécessaire de passer d'une définition monétaire de la pauvreté à une définition en matière de manque de biens : biens primaires pour Rawls et biens essentiels pour les tenants de l'approche par les besoins essentiels.

2.1 L'analyse de la pauvreté en matière de biens primaires : la théorie de justice de Rawls

L'œuvre du philosophe J. Rawls prend toute sa mesure en 1971, lors de la publication de la théorie de la justice, dans laquelle il se situe en porte à faux de la théorie utilitariste puisque « son but est d'élaborer une théorie de la justice qui représente une solution de rechange à la pensée utilitariste » (Rawls, 1971, cité par Bertin, 2005). Cette exigence de justice permet à Rawls de définir une liste de biens premiers, c'est-à-dire « des biens utiles quel que soit le projet de vie rationnelle ». Ces biens premiers sont : les libertés de base, la liberté de circulation et de choix de ses occupations, les pouvoirs et prérogatives, les revenus et la richesse et les bases sociales du respect de soi. À toutes ces dimensions, Finnis (1980) leur attribue un certain nombre de propriétés que sont : l'évidence en soi, l'incommensurabilité, l'irréductibilité, la non-hiérarchie. Il distingue les *biens premiers naturels*, comme la santé ou les talents, qui ne sont pas soumis au contrôle des institutions, et les *biens premiers sociaux*, comme les libertés et les droits fondamentaux, les positions sociales et le respect de soi, enfin les avantages socioéconomiques liés à ces positions qui aident les individus à poursuivre librement leurs objectifs.

Chez Rawls (1971), le bien-être d'un individu est exprimé par la satisfaction de l'ensemble de ses projets rationnels de vie. Une personne est heureuse donc, quand elle réalise avec succès son projet rationnel de vie et qu'elle soit confiante à juste titre du résultat de ses efforts (Rawls, 2009). Le bien-être se traduit, objectivement par la possession de biens premiers. Ces derniers sont définis par Rawls (1971) comme étant les biens qui sont nécessaires à l'exercice et au développement de pouvoirs spécifiques de la personnalité morale que sont, la capacité d'avoir un sens de la justice et celle d'adopter une conception du bien, de la modifier et d'en poursuivre rationnellement la réalisation.

En outre, nous pouvons affirmer que la pauvreté, évaluée dans le cadre de la théorie de la justice, est multidimensionnelle. En effet, le rejet de l'utilitarisme par Rawls est en partie dirigé contre l'unidimensionnalité de l'utilité pour juger des états mentaux. Le critère de revenu (ou de consommation) pour évaluer cette utilité est également rejeté. Pour Rawls, les biens premiers composent la base d'évaluation des états sociaux et leur répartition le critère de justice. Toutefois, il est nécessaire de traiter de façon différente les deux types de biens premiers. La définition de la pauvreté se concentre sur les biens premiers sociaux. Par définition, les biens premiers naturels sont les qualités innées dont sont dotés les individus. La santé ou les talents ne peuvent constituer une source permettant de juger la position d'un individu par rapport à un autre en ce qui concerne le bien-être.

Il s'agit, dès lors, d'évaluer la distribution des biens premiers sociaux² entre les individus, permettant ainsi de comparer les positions de chacun. Pour cela, Rawls propose la construction d'un indice synthétique de biens premiers mesurant (Rawls, 2001) « les parts de biens premiers que reçoivent les citoyens ». Compte tenu de l'importance du principe de différence, ou de Maximin, sera considéré comme pauvre l'individu qui sera le moins bien doté en biens premiers sociaux. Cependant, la construction de cet indice se heurte à une double limite puisqu'il s'agit « de construire un tel indice en échappant à la fois à un cadre welfariste qui impliquerait une évaluation subjective des paniers d'avantages socioéconomiques en référence aux fonctions d'utilités individuelles et à un cadre perfectionniste qui impliquerait une

² Rawls cherche moins à mesurer un certain niveau de bien-être que d'évaluer la répartition des biens premiers au sein d'une société bien ordonnée.

évaluation objective en référence à une conception particulière de la vie bonne », ce qui conduit à accepter une vision perfectionniste de la vie bonne.

Comme le souligne Fleurbaey, (2003) ; cité par Bertin, (2007) : « *le dilemme est donc issu de la difficulté de respecter les préférences individuelles en évitant le problème des comparaisons interpersonnelles d'utilité* ». Roemer (1996) analyse les difficultés de mise en œuvre d'un tel indice. Contrairement aux autres auteurs, il refuse l'assimilation de l'indice des biens premiers à une fonction d'utilité lorsque cet indice respecte les préférences individuelles (Fleurbaey, 2003). Pour lui (Roemer, 1996) « *il est possible de construire une théorie qui met en œuvre des indices de biens premiers qui est équivalent au bien-être. Une telle théorie ne serait pas nécessairement welfariste, puisque ces indices ne comporteraient pas forcément d'information sur les niveaux de bien-être. La tâche des rawlsiens serait de trouver de tels indices qui ne feraient pas référence au perfectionnisme ou qui n'impliqueraient pas de comparaisons interpersonnelles* ». C'est ce que semble avoir réussi à faire Fleurbaey (2003) lorsqu'il propose une méthode axiomatique permettant de construire un indice de biens premiers qui évite à la fois le welfarisme (l'indice représenterait une simple fonction d'utilité) et le perfectionnisme (les préférences individuelles seraient les mêmes lorsque les indices seraient égaux entre individus).

2.2 L'approche par les besoins de base

Dans cette approche, un individu est pauvre s'il ne satisfait pas ses besoins de base par comparaison avec un certain niveau standard. L'essentiel des besoins de base retenus s'inscrit dans le domaine de l'alimentation, l'éducation, la santé, l'assainissement, l'eau potable, l'habitat, l'accès aux infrastructures de base, etc. « *ils sont dits de base, car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie ; ils ne sont perçus comme contribuant au bien-être* », Asselin et al., (2000).

L'approche par les besoins essentiels a été introduite dans les débats au début des années 1970 par les institutions internationales comme l'OIT ou la BM. La volonté de ces institutions est de remédier aux erreurs commises jusque-là en matière de recommandations de politique de développement. Le développement est alors envisagé comme la satisfaction des besoins essentiels des populations. Kalecki (1959) est à l'origine de la distinction entre biens de consommation essentiels nécessaires à la

survie et biens de consommation non essentiels. Cette école privilégie les politiques de réduction de la pauvreté, sélectives et ciblées (orientée vers les pauvres) dans une perspective de court terme, et donc axées sur la satisfaction des besoins de base des pauvres. Il en est ainsi des politiques de logements sociaux, de gratuité de l'éducation primaire, de vaccination et d'éradication des maladies, de réduction de la malnutrition, etc.

I. LA PAUVRETÉ COMME PRIVATION DE CAPABILITÉS

1. Les fondements théoriques de l'approche de Sen

La pauvreté sera tout d'abord définie en matière de défaut d'entitlement, mais cette définition semble ne pas convenir à Sen qui l'abandonne au profit d'une approche plus large : l'approche par les capacités. Cette dernière, qui place l'individu au centre des préoccupations, est une approche séquentielle : l'avantage individuel dépend, dans un premier temps des ressources individuelles qui seront ensuite transformées en libertés d'être et de faire, parmi lesquelles l'individu choisira celles qu'il valorise, et qui participent à la vie qu'il a raison de vouloir mener.

1.1 L'étude des famines : la pauvreté comme défaut d'entitlements

Le fait de posséder des ressources ne constitue pas une fin en soi, mais un moyen nécessaire à l'accomplissement d'une vie digne d'être vécue. En définissant ces moyens de réalisation comme un droit d'accès et de contrôle des ressources, l'approche par les entitlements nous permet de redéfinir la pauvreté comme un manque de ces droits fondamentaux.

1.1.1 Droit d'accès et de contrôle des ressources : une critique des approches en termes de ressources

En 1981, Amartya Sen publie un ouvrage que l'on peut considérer comme le fondement de l'approche qu'il développera plus tard. Dans *Poverty and Famines (1981)*, il montre que la définition standard usuellement utilisée par les organisations internationales lors des périodes de crises alimentaires conduisant à l'apparition de famines n'est pas opérationnelle. Les causes de survenue de la famine sont multiples : un manque de nourriture ; un manque de ressources permettant d'acquérir la nourriture ; un manque de contrôle sur ses ressources ; un effondrement des droits

d'accès au marché. Ce sont ces quatre raisons qui forgent l'approche par les *entitlements*. Il s'agit alors d'étendre cette approche à l'analyse de la pauvreté.

1.1.2 Vers une redéfinition de la pauvreté

Les trois approches, utilitariste, rawlsienne et en matière de besoins essentiels, qui semblent différentes à première vue sont, en réalité, très proches puisqu'elles se focalisent sur les moyens nécessaires au bien-être : les ressources de l'individu (monétaires, en biens premiers et en biens essentiels). Ces approches souffrent d'une critique commune émise par Sen : l'absence de considération pour la notion de diversité des individus. Centrer son attention sur les ressources occulte toute une partie de l'information nécessaire à la définition et à la détermination de la pauvreté : nous devons garder à l'esprit que tous les individus sont différents, tant biologiquement que socialement. Toutefois, et nous rejoignons Sen dans cette critique, car chaque individu possède des capacités différentes, puisqu'ils sont tous différents les uns des autres ; chacun possédant des caractéristiques propres. La pauvreté est perçue comme une inadéquation personnelle des moyens de conversion des ressources en accomplissements (Bertin, 2003).

1.2 Relation entre ressources, capacité et fonctionnements

La capacité de fonctionnement d'une personne représente les diverses combinaisons de fonctionnements possibles pour une personne, qui en choisit une et seulement une. La capacité est donc l'ensemble des vecteurs de fonctionnements auxquels peut prétendre une personne, en un lieu et un temps donnés, que ces fonctionnements soient choisis ou non. En d'autres termes, il s'agit de la liberté de choisir parmi les différents vecteurs de fonctionnements, les modes de vie possibles. Chaque individu possède des capacités différentes, puisqu'ils sont tous différents les uns des autres ; chacun possédant des caractéristiques propres. Mais également par leur environnement externe (politique ou économique), leurs dotations initiales en différentes formes de capital (financier, humain, social).

Il existe dans ce concept de capacité un double niveau : les « capacités » et les « potentialités ». Les capacités également appelées fonction d'utilisation regroupent ce que l'individu est prêt à faire (doing), et les moyens qu'il a à sa disposition pour effectivement le faire, c'est-à-dire ses potentialités, que l'on peut regrouper sous le

vocable anglophone being. Pour le premier niveau, il s'agit de l'individu lui-même, à savoir ses caractéristiques personnelles et ses opportunités sociales. Mais pour juger le bien-être d'un individu, il faut non seulement prendre en compte sa capacité à réaliser ce qu'il désire, mais également ses potentialités c'est-à-dire des moyens dont il dispose pour réaliser ce qu'il désire. Enfin, il est nécessaire de connaître les dispositions « offertes » par la société (opportunités sociales) afin que l'individu puisse valoriser son « ensemble capacités ».

Retenons qu'il existe une différence entre les fonctionnements et les capacités d'une personne. Il faut également noter que dans l'« ensemble capacité » de l'individu, un certain nombre de fonctionnements ne seront pas accomplis par l'individu. Les fonctionnements accomplis sont parmi tous les fonctionnements auxquels peut prétendre un individu, ceux qui sont effectivement choisis et valorisés, c'est-à-dire ceux que l'individu pense qu'ils contribuent le plus à son bien-être. Les fonctionnements non accomplis peuvent l'être pour deux raisons : l'individu n'a pas accès aux biens et ressources lui permettant d'accomplir le fonctionnement ; l'individu choisit de ne pas valoriser ce fonctionnement (lors d'une grève de la faim ou par habitude alimentaire), il possède alors la liberté de choisir ce qu'il désire valoriser, que l'on appelle la liberté d'accomplissement.

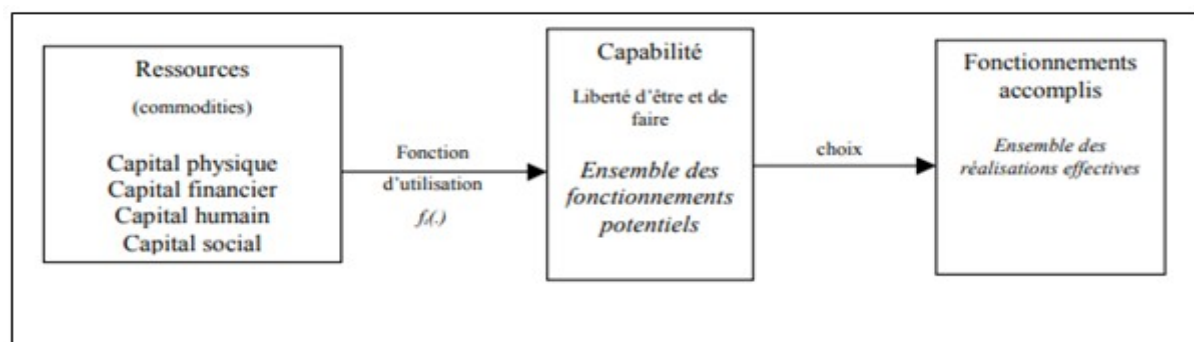
L'« ensemble capacité », plus large que les fonctionnements accomplis, correspond à la liberté que possède l'individu de choisir entre tous les fonctionnements qui s'offrent à lui. Les illustrations ci-dessous correspondent respectivement à la relation entre capacités, fonctionnements accessibles et fonctionnements accomplis d'une part et d'autre part la relation entre ressources, capabilités et fonctionnements accomplis.

Figure 1 : relation entre ensemble capacité, Fonctionnements accomplis et fonctionnements accessibles



Source : auteur (2019)

Figure 2 : une ébauche de l'approche par les capacités



Source : auteur adapté de Bertin (2007)

La fonction $f_i(.)$ dépend donc de deux choses : les caractéristiques personnelles et les caractéristiques sociales. La seconde originalité de l'approche par les capacités repose sur la place accordée aux problématiques du choix et de la liberté individuelle. Ces deux éléments s'expriment, non seulement, lors du passage des fonctionnements potentiels à l'ensemble des fonctionnements accomplis, mais également dans le choix de la fonction d'utilisation.

2. L'appréhension de la pauvreté en matière de capacités et de fonctionnements

L'approche par les capacités (AC), en offrant une vision plus large que les approches en matière de ressources (monétaires ou en biens essentiels), permet d'appréhender la pauvreté de manière plus fine, et plus en phase avec la réalité. Toutefois, le bien-être et la qualité de vie dans cette approche peuvent être observés à deux niveaux : un premier niveau en matière de liberté d'être et de faire les capacités puis un second niveau en matière de réalisations effectives les fonctionnements accomplis. Il nous paraît important de contribuer au débat qui existe autour de la détermination de la pauvreté grâce à une base informationnelle large, mais floue et ambiguë la capacité, ou grâce à une base, certes plus étroite, mais beaucoup plus évidente l'ensemble des fonctionnements accomplis.

Il existe un débat, vieux de plus de dix ans, sur la base informationnelle nécessaire à l'évaluation de la pauvreté dans l'approche de Sen (Basu, 1987, Alkire, 2000). Deux visions s'affrontent : les tenants d'une approche ensembliste et les tenants d'une approche réduite. Les premiers considèrent que le bien-être et la pauvreté ne peuvent être déterminés et évalués que sur la base des capacités, c'est-à-dire sur l'espace des fonctionnements potentiels. Les seconds optent pour une évaluation de la pauvreté basée sur les fonctionnements accomplis. Nous allons donc présenter le débat qui prévaut et montrer en quoi l'évaluation du bien-être par les fonctionnements accomplis est, certes, moins précise que celle focalisée sur l'ensemble des fonctionnements potentiels, mais beaucoup plus pratique à mettre en œuvre.

2.1 L'analyse de la pauvreté en matière de capacités

La position de Sen sur ce sujet n'est pas définitive. Théoriquement, il considère que la pauvreté doit être évaluée sur la base de l'ensemble des fonctionnements potentiellement réalisables par les individus. Sen (1992) pour qui le choix est « *en soi une composante précieuse de l'existence, et une vie faite de choix authentiques entre des options sérieuses peut-être considérée précisément pour cette raison comme plus riche* ». Pour Robeyns (2000, 2003), il existe de bonnes raisons d'opter pour la capacité plutôt que pour les fonctionnements accomplis. S'intéresser aux fonctionnements accomplis reviendrait à s'intéresser aux conditions de vie des individus. Or, rien n'indique dans ces réalisations si leur choix s'est fait librement ou

s'il a été imposé par les conditions sociales, politiques ou communautaires à l'individu.

2.2 Les fonctionnements accomplis : une réponse pragmatique à l'évaluation de la pauvreté

Le premier à avoir pris position est Basu (1987) pour qui « *sa position rejoint celle de Sen quant à l'évaluation du bien-être sur la base des fonctionnements, mais en focalisant sur les fonctionnements accomplis à la place des capacités* ». Enrica Chiappero-Martinetti, (2000) va dans le sens de Basu puisque, selon elle, le recours au choix d'un ensemble de fonctionnements accomplis semble plus pratique, et consiste en une évaluation indirecte de l'ensemble capacité. Converse et al., (1986) : « *demander aux gens d'imaginer ce qu'aurait été leur vie si les choses ne s'étaient passées ainsi, c'est les confronter à une tâche difficile, voire impossible* ». Considérer toutes les alternatives potentielles ne permet pas d'avoir une représentation fiable des capacités individuelles. Sen (1992), lui-même, reconnaît que puisque l'ensemble capacité contient tous les fonctionnements effectivement réalisés, « *rien ne nous empêche de fonder l'évaluation d'un ensemble capacité exactement sur la mesure de la combinaison de fonctionnements choisie dans cet ensemble* ».

Fleurbaey (2004), soutient que soit le type de liberté que l'on considère, on peut aisément conclure que le manque dont sont victimes les individus se reflète dans leurs accomplissements. Par exemple, en ce qui concerne la liberté d'éviter la maladie, il est plus évident d'opter pour les fonctionnements puisque les variables environnementales sont naturellement décrites en matière de résultats plutôt que d'opportunités.

CONCLUSION

Il existe trois approches qui définissent la pauvreté comme un manque de moyens permettant d'atteindre un certain niveau de bien-être. On distingue d'un côté les théories utilitaristes qui insistent sur le critère monétaire comme espace de définition. D'un autre côté, il y a deux théories qui définissent la pauvreté comme un manque de moyens exprimé en matière de possession de biens primaires et essentiels. L'approche par les besoins essentiels constituait un enrichissement dans la définition et l'évaluation de la pauvreté. Cette méthode permet de dépasser une évaluation unidimensionnelle fondée sur la seule ressource monétaire. Les besoins de base, variant en fonction du contexte social, constituent toutefois une base cohérente pour appréhender la pauvreté humaine.

En outre, il résulte de ce chapitre que l'AC est un cadre pertinent pour l'évaluation de la pauvreté. L'espace des capacités ou des fonctionnements présente plusieurs avantages face à celui des ressources. Les plus importants de ces avantages étant la prise en compte des diversités humaines et des possibilités réelles. La conséquence de la prise en compte des espaces de fonctionnements et de capacités va se traduire dans la définition du bien-être dans cette approche. En fait, il y a deux optiques de conceptualisation du bien-être dont l'une n'exclut pas l'autre. Il s'agit de la liberté de bien-être et du bien-être accompli. Ce dernier est défini dans l'espace des fonctionnements et la liberté de bien-être dans celui des capacités.

Nous opterons dans la suite de notre recherche pour une évaluation de la pauvreté en matière d'accomplissements afin de faire un rapprochement entre les théories étudiées dans cette recherche. Autrement dit, le chapitre suivant notre recherche se portera sur un regard croisé entre les différentes approches, qui nous permettra de voir le recoupement entre les différentes théories.

BIBLIOGRAPHIE

- ALKIRE, S., (2000). *Valuing Freedoms*, Oxford: Clarendon, Oxford University Press: 318.
- ANSD (2013). « *Rapport définitif de la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II)* ». Dakar, Sénégal: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).
- ASSELIN, L. et DAUPHIN, A. (2000), « *Mesurer la pauvreté ; un cadre conceptuel* ». Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI).
- BA Muhammad (2017). *Capabilités et Bien-être individuel : Fondements théoriques et opérationnalisation empirique de l'Approche par les Capabilités dans un contexte sénégalais*. Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Gaston Berger de Saint Louis.
- BASU, K., (1987). Achievements, Capabilities and the Concept of Well-Being. *Social Choice and Welfare*, 4(1): 69-76.
- BERTIN Alexandre (2003). Glossaire des termes techniques utilisés dans l'Approche par les capacités, intervention lors du 3^e Colloque sur l'approche par les capacités : D'un développement viable à une liberté durable, 6-10 septembre 2003, Université de Pavie.
- BERTIN Alexandre (2005), QUELLE PERSPECTIVE POUR L'APPROCHE PAR LES CAPACITÉS ? Armand Colin | « *Revue Tiers Monde* » 2005/2(182) : 385-406 disponible sur <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2005-2- page-385.htm>
- BERTIN Alexandre (2007). *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée* thèse de doctorat en Sciences Economiques et de Gestion, UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV.
- Bibi Sami et El Lahga Abdel Rahmen, (2008). COMPARAISONS ORDINALES ROBUSTES DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE : AFRIQUE DU SUD ET ÉGYPTTE « *Revue d'économie du développement* » 16(1) : 5-36.

- CHIAPPERO MARTINETTI, E. (2000). *A Multidimensional Assessment of Well-Being based on Sen's Functioning Approach*, Rivista Internazionale di Scienze Sociali, Università Cattolica Del Sacro Cuore, 2, Milano, 38.
- CONVERSE, J.M., PRESSER, S., (1986). *Questions d'enquêtes : Elaborer le Questionnaire Standardisé*. Beverly Hills : Editions Sage: 80.
- FLEURBAEY, M., (2004). *Equality of Functionings*. Miméo. CATT. Université de Pau.
- FINNIS, J. (1980). *Natural Law and Natural Rightd*. Oxford: Clarendon Press.
- KALECKI, M., (1959). Problems in the Theory of Growth of a Socialist Economy, *in Collected Works of Michal Kalecki: Studies in Applied Economics 1940-1967*, Londres: Clarendon Press: 70-96.
- RAWLS, J., (1971). *A Theory of Justice*, The Belknap Press of Harvard University Press ; trad. fr. De Catherine Audard, *Théorie de la justice* Paris : Editions du Seuil, 2ème édition, 1997, 666.
- RAWLS, J., (1999). *A theory of Justice*, Revised Edition, Oxford : Oxford University Press: 560.
- RAWLS, J., (2009). « *Unité sociale et biens premiers* ». *Raisons politiques*, 1: 9–43
- RAVALLION, M. (1998). *Poverty lines in theory and practice, Living Standard Measurement Study*. Working Paper, 133. The World Bank: 35.
- ROBEYNS, I. (2000). An Unworkable Idea or a Promising Alternative? *Sen's Capability Approach Reexamined*. Miméo. Cambridge : Wolfson College: 32.
- ROBEYNS, I. (2003). *Sen's Capability Approach and Gender Inequality: Selecting Relevant Capabilities*, *Feminist Economics*, 9(2-3): 61-92.
- ROEMER, J.E., (1996). *Theories of Distributive Justice*, Cambridge: Harvard University Press: 352.
- SEN, A. (1976). *Poverty: An Ordinal Approach to Measurement*, *Econometrica*, vol.44, n° 2: 219-231.
- SEN, A. (1981). "*Poverty and Famines Essay on Entitlement and Deprivation*". CLARENDON PRESS OXFORD : 266.
- SEN, A. (1992). *Inequality re-examined*, Oxford : Clarendon Press, trad. de Paul Chemla, *Repenser l'inégalité*, Paris : Seuil, 2000 : 281.
- SEN, A. (1999). *L'Economie est une science morale*, Paris : La Découverte, 125.
- SEN, A. (2012). *Ethique et économie*. Quadrige. Paris: Presses universitaires de France

SUMNER,, L. W., (2006). *Utility and capability*, *Utilitas*, 18(1): 1-19.